



## AVIS PUBLIC

### DÉPÔT DU RÔLE GÉNÉRAL DE PERCEPTION DES TAXES ET DES COMPENSATIONS POUR L'ANNÉE 2026

**AVIS PUBLIC** est, par les présentes, donné par Sylvain St-Pierre, trésorier, que le rôle général de perception de la Ville de Rimouski pour l'exercice financier 2026, est déposé à mon bureau à l'hôtel de ville, 205, avenue de la Cathédrale, Rimouski, et qu'il sera procédé à l'envoi des comptes de taxes, par la poste, le 26 janvier 2026.

Les personnes inscrites audit rôle de perception sont requises d'acquitter leurs comptes de taxes au Service des ressources financières, hôtel de ville, aux dates suivantes : 25 février, 27 avril, 26 juin et 24 septembre 2026, selon les modalités indiquées sur le compte de taxes.

Les contribuables qui n'auraient pas reçu leurs comptes de taxes pourront en obtenir une copie à l'hôtel de ville de Rimouski.

**DONNÉ À RIMOUSKI, CE 8<sup>e</sup> JOUR DU MOIS DE JANVIER DEUX MILLE VINGT-SIX.**

Sylvain St-Pierre,  
Directeur du Service des ressources  
financières et trésorier